



**MAIRIE DE FRÉJAIROLLES**

4 Bis Route d'Albi Bât. B  
81990 FRÉJAIROLLES

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE**

Monsieur Le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e),  
Monsieur Dominique CAYRON

Profession: Président de l'association Les Amis de Maxou de Frejairrolles  
Domicilié(e) : FRÉJAIROLLES

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 331 -1 et suivants du Code de la santé Publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ième catégorie du :

le samedi 06 avril 2024 de 17 h00 à 24 h 00  
le dimanche 07 avril 2024 de 10 h 00 à 20 h 00

Pour le motif : LA FREJAIROLLAISE

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 11 mars 2024

Signature

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Je soussigné(e), Maire de Fréjairrolles,  
Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4, et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles L.3331-1, et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,  
Vu l'arrêté de Mme La Préfète sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu  
Vu la demande de M Dominique CAYRON,  
Vu la demande ci-dessus,

**ARRÊTE**

Article unique — Monsieur Dominique CAYRON Président de l' association Les Amis de Maxou de Frejairrolles est autorisé à ouvrir un débit de boisson temporaire de 3ième catégorie.

Du samedi 06 avril 2024 à 12 heures 00

Au dimanche 07 avril 2024 à 23h00.

Pour le motif LA FREJAIROLLAISE à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Fréjairrolles, le 11 mars 2024